

## Relevé de discussions du Conseil de l'ED DSP 4 avril 2024

### **Etaient présents :**

*Romain BENETEAU*, représentant des doctorants  
*Bertrand FAURE*, représentant pour le site de Nantes - DCS  
*Elise GUILLET*, représentante pour le site d'Angers – gestionnaire  
*Rozenn GUYONVARCH*, représentante des doctorants  
*Joël HAUTEBERT*, Directeur-Adjoint de l'ED DSP pour le site d'Angers  
*François HOURMANT*, représentant pour le site d'Angers - Centre Jean Bodin  
*Audrey LEBOIS*, représentante pour le site de Nantes - IRDP  
*Sylvie LEBRETON-DERRIEN*, Directrice-Adjointe de l'ED DSP pour le site du Mans - Thémis  
*Mylène LE ROUX*, Directrice de l'ED DSP  
*Sylvie ROUSSEAU*, représentante pour le site de Nantes – gestionnaire

### **Etaient excusés :**

*Amélia BORE*, représentante pour le site du Mans – gestionnaire

### **ORDRE DU JOUR**

1. Approbation du CR du conseil du 15 décembre 2023
2. Bilan de la dernière campagne de soutien financier aux doctorants
3. Lancement des Master-Class
4. Calendrier des CSI
5. Information sur les formations doctorales proposées par l'ED
6. Vie des sites. Notamment procédures de sélection des CDE
7. Questions diverses

Date du prochain Conseil d'ED : 11 juillet 2024 – 9h30-12h30

## Début de la séance : 9h30

### 1. Approbation du CR du conseil du 15 décembre 2023

Sur le compte rendu précédent, Mme Audrey Lebois fait remarquer qu'il n'avait pas été fait état de sa demande de réaction de l'école doctorale concernant la nouvelle réglementation prévoyant des conditions supplémentaires (60 heures d'enseignement sur deux ans ou deux années d'exercice professionnel en qualité de juriste assistant ou assistant de justice ou deux années d'exercice professionnel en tant que juriste, d'au moins 700 heures par an, ainsi que la maîtrise du droit français), à l'admission des docteurs en droit dans les écoles d'avocats et à l'Ecole Nationale de la Magistrature (ENM).

Le bureau de l'ED dit s'être interrogé sur cette question mais il lui semble que la faiblesse de certaines thèses soutenues – même si cela reste marginal – justifie que des conditions supplémentaires soient exigées pour intégrer ces formations.

Mylène Le Roux envisage de solliciter le collège doctoral afin que les heures d'enseignement soient de nouveau intégrées dans le décompte des heures de formation, car il ne va pas être possible pour les doctorants d'effectuer une thèse en trois ans, dispenser des heures d'enseignement et suivre 100 heures de formation.

L'ensemble des écoles doctorales de droit devraient réfléchir ensemble sur ce point. Une motion contre cette réforme a été votée lors d'un conseil de gestion.

Le compte rendu est adopté à l'unanimité

### 2. Bilan de la dernière campagne de soutien financier aux doctorants

NOM Prénom	Type de mobilité	Lieu	Dépenses totales	Subvention labo	Subvention ED demandée	Commentaire	Subvention ED attribuée
QUESTEL Gwenaëlle	Interv lors d'un colloque de jeunes chercheurs sur le thème « durabilité et droit ». Travaux donnant lieu à publication ultérieure	Toulouse Capitole	301 €	150 €	150 €	Subvention accordée par l'ED sous réserve que la doctorante lui adresse les pièces justificatives demandées	75 €
GUIBERT-PERONI Gabriel	Participation à un colloque	Corse	143 €	71 €	71 €		72 €
DURLLOT Alycia	Visite d'étude à la bibliothèque de la Cour européenne des droits de l'Homme : Recherches	Strasbourg	900 €	0 €	600 €	La doctorante est invitée à solliciter également son laboratoire de recherche	300 €
MEDEDE Yora	Assister à une « Journée Cozian » sur le thème, « Libre propos sur le démembrement de titres »	Dijon	330 €	0 €	250 €	La doctorante est invitée à solliciter également son laboratoire de recherche	125 €
SEYNADOU Barro	Participation à la semaine doctorale intensive	Paris Nanterre	910 €			Le dossier est incomplet (le budget n'est pas à l'équilibre et aucune pièce justificative n'a été fournie), d'autre part, il s'agit d'une demande de participation à une semaine de travail proposée par une autre ED DSP, alors que notre ED propose l'équivalent aux mêmes dates (Master Class du 12 au 14 juin 2024).	0 €
				<b>TOTAL</b>	<b>1 071 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>572 €</b>

NOM Prénom	Type de mobilité	Lieu	Dépenses totales	Subvention labo	Subvention ED demandée	Commentaire	Subvention ED attribuée
<b>DESPRET Charles Edouard</b>	Auditer le canal de Suez	Belgique	575 €	286,8 €	288,0 €		288 €
<b>GUYONVARCH Rozenn</b>	Colloque	Italie	777 €	389 €	388,00 €		388 €
				<b>TOTAL</b>	<b>676 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>676 €</b>
NOM Prénom	Projet	Lieu	Dépenses totales	Subvention labo	Subvention ED demandée	Commentaire	Subvention ED attribuée
<b>BENETEAU Romain</b>	Colloque doctorants	Nantes Université	8 060 €	6 060 €	1 500 €	Le comité d'organisation est invité à présenter une demande d'aide de financement à la publication des actes après la tenue du colloque	750 €
				<b>TOTAL</b>	<b>1 500 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>750 €</b>

Les subventions demandées aux laboratoires et école doctorale doivent être inscrites sur les formulaires de demande, même si elles n'ont pas été attribuées officiellement. Les budgets sont prévisionnels.

Ne pas hésiter à passer par les laboratoires pour compléter les formulaires de demande.

### 3. Lancement des Master-Class

Le programme est toujours en cours d'élaboration mais il est maintenant bien avancé.

Elles auront lieu les 12 et 13 juin au Sables-d'Olonne, dans une grande salle pour accueillir tous les doctorants, et des salles plus réduites pour accueillir les ateliers de l'après-midi.

Les doctorants volontaires sont invités à présenter leurs travaux de recherche devant un mini jury constitué de deux enseignants chercheurs. Ces doctorants devront être au moins en deuxième année de thèse car en première année les travaux ne sont pas assez avancés pour avoir un échange suffisamment intéressant. Ces mini soutenances, sur deux demi-journées, seront publiques et les doctorants intéressés pourront y assister.

Sur les autres temps, la première journée, Léa Decaster, doctorante en cotutelle Université Laval à Québec, exposera une présentation intitulée « comment prendre rendez-vous avec sa thèse ». Par la suite, l'école doctorale proposera une formation sur ce sujet (a priori le 25 juin). Il se tiendra aussi des conférences sur le CNU, l'accès à la profession de maître de conférences, au professorat, l'exercice du métier d'enseignant chercheur et sur le CNRS (débouchés académiques). Il y aura aussi une conférence avec pour thème « Qu'est-ce qu'une thèse en droit ? »

Le lendemain, il s'agira des débouchés non académiques. Il est prévu d'inviter un avocat docteur en droit, un notaire et un magistrat aussi docteurs.

Tous les frais, déplacement, restauration et hébergement, seront pris en charge par l'école doctorale pour environ quarante doctorants (15 bretons et 25 ligériens). Ce nombre reste à affiner selon les devis qui n'ont pas tous été reçus. Le budget est de 10 500 € dont une aide du collège doctoral de 3 500 € et 2 000 € de l'école doctorale DSP Bretagne.

Pour les déplacements, le covoiturage sera privilégié.

Le formulaire de demande d'inscriptions va être envoyé prochainement.

Si les demandes sont trop nombreuses, des critères de sélection sont proposés.

Les doctorants qui ont déjà participé aux dernières Master-Class à Vannes ne sont pas prioritaires, contrairement à ceux qui sont plutôt en fin de thèse ou à partir de la 3e année, car, possiblement, ils vont soutenir et ne pourront pas participer à la prochaine édition.

Les doctorants, à partir de la deuxième année de thèse, qui présentent leurs travaux sont prioritaires. Une liste d'attente pourra être envisagée.

La journée du droit international de la mer aura lieu le 14 juin mais ne sera pas prise en charge financièrement par la Master-class.

#### 4. Calendrier des CSI

Un mail annonçant la campagne des CSI va être envoyé très prochainement avec une fin annoncée au 1<sup>er</sup> juillet.

#### 5. Information sur les formations doctorales proposées par l'ED

Le nombre de formations de l'école doctorale va être très faible cette année puisque la gestionnaire a connu une longue absence non remplacée, mais de nombreuses formations sont proposées par le collège doctoral et la Bibliothèque Universitaire.

Des formateurs ont toutefois été contactés pour des sujets comme « la prise de la parole en public », « développer ses compétences en langue étrangère », « méthodologie de la recherche en droit »...

Nous sommes en attente de leurs réponses.

Les doctorants élus souhaiteraient des formations spécifiques au droit pour la science ouverte et à l'éthique de la recherche. Cette demande sera formulée auprès de la Bibliothèque Universitaire et du collège doctoral.

Romain Bénéteau, doctorant élu, propose que l'association droit public à Nantes dont il fait partie, puisse effectuer des formations sur de l'actualité par exemple. Le projet peut être proposé à l'école doctorale et il sera étudié.

#### 6. Vie des sites. Notamment procédures de sélection des CDE

Concernant la procédure de sélection des Contrats Doctoraux Etablissements, il n'y a pas d'unification, chaque site est autonome mais l'école doctorale pose un cadre. A Nantes, nous sommes en attente de la validation par la présidence.

Sur Angers, un sujet est proposé par un universitaire qui fait son choix parmi les candidatures et, par la suite, un entretien est réalisé avec les personnes retenues.

Sur Nantes, il y aura cette année cinq contrats doctoraux (quatre à DCS et un à l'IRDP). Ce sont les porteurs de sujet et les laboratoires qui sélectionnent les sujets. Pour chaque contrat doctoral, il peut y avoir deux sujets proposés et pour chaque sujet, au maximum trois candidats.

Au Mans, deux sujets seront proposés.

## 7. Questions diverses

Le 18 mars s'est tenue la cérémonie des docteurs à la cité des Congrès avec remise officielle du diplôme de Docteur et d'une médaille.

Le 12 avril se tiendra la cérémonie de remise des diplômes à la faculté de droit pour les Masters 2 et les docteurs.

Le Directeur du laboratoire DCS a démissionné, une direction intérim est en place actuellement. Les élections pour ce poste auront lieu au mois de mai.

La première soutenance en droit sur le site de Laval a eu lieu le 22 décembre 2023.

Date du prochain Conseil d'ED : 11 juillet 2024 – 9h30-12h30

---

***Fin de la séance : 12h15***